

VOUS VOULEZ FACILITER VOTRE ACCÈS à l'emploi



Passerelle pour l'emploi
consolide votre accompagnement
professionnel par
un **accompagnement social**,
individuel et collectif,
selon vos besoins.



L'accompagnement individuel & L'accompagnement collectif



Un accompagnement adapté
à vos attentes et à vos besoins,
par exemple :

- Aider à mieux comprendre les situations et faire des choix
- Bénéficier d'une écoute attentive
- Exprimer vos difficultés, vos ressentis
- Renforcer vos savoir être indispensables pour le travail
- Aider à concilier vie personnelle et vie professionnelle : mobilité, logement, formation, budget, loisirs,...
- Soutenir le développement de l'autonomie
- Aider à la mise en place des suivis médicaux
- Encourager les efforts, les progrès...



Pour créer du lien, gagner confiance
en soi, rompre l'isolement, apprendre
à échanger, argumenter,
par exemple :

- Partager des moments de convivialité
- Organiser ou aider à l'organisation d'activités culturelles et de loisirs
- Proposer des sujets pour mieux comprendre l'actualité et votre environnement
- Mettre en place des projets de citoyenneté
- Participer à des actions de prévention : santé, hygiène alimentaire, image de soi...

Les sujets de l'accompagnement social :

Budget
Citoyenneté
Logement

Hygiène et santé
Mobilité / Déplacement
Loisirs / Vacances

Législation
Relationnel

Les **activités collectives** vous sont proposées régulièrement par courrier. Elles ne sont pas obligatoires.

Vous devez simplement nous dire si vous participez ou non.

Le service n'a pas vocation à vous accompagner toute votre vie.

Notre mission est de vous aider à développer une autonomie suffisante pour poursuivre votre vie professionnelle et sociale.

Nous pouvons aussi :

- vous aider à repérer les aides de proximité qui peuvent vous être proposées, pour des besoins ponctuels,
- rechercher un relais auprès d'un autre service d'accompagnement à la vie sociale selon vos besoins.

LES + DU SERVICE

Un accompagnement sur mesure en fonction de vos besoins.

L'accompagnement social **vient compléter votre projet professionnel**

Le service intervient **au plus près de votre domicile.**



Comment demander l'accompagnement social ?

- > Faire un courrier à la directrice en précisant vos besoins
- > Avoir une notification par la MDPH
- > Signer le document individuel d'accompagnement.

Construisons ensemble un parcours d'intégration



Passerelle pour l'emploi - Adapei 44
5 Place Anatole France - 44000 Nantes
Tél : 02 51 25 06 40
passerellepourlemploi@adapei44.asso.fr
www.passerellepourlemploi.com

